



La Cgt Educ'Action de l'académie de Nice



CGT EDUC'ACTION

U.D CGT Nice

34 rue Jean Jaurès

06000 NICE

nice@cgteduc.fr

06.62.01.08.93

à Monsieur Le Recteur de l'Académie de Nice

Rectorat de Nice

53 avenue Cap de Croix

06181 NICE

Monsieur le Recteur d'Académie,

En ces temps de confinement, je vous en ai déjà fait part, les alertes sur le droit du travail se multiplient.

Hier (27 avril 2020), des personnels du Rectorat ont alerté la CGT Educ'Action de l'Académie de Nice sur la mise en place d'une régularisation standard sur le logiciel Bodet. Or, cela implique pour eux la non prise en compte des heures réelles effectuées qu'elles soient renseignées manuellement (lorsque le travail est réalisé en distanciel) ou bien lorsque l'agent se déplace, sur site, au Rectorat et badge à la machine.

Toute heure travaillée doit être due (payée ou récupérée) tant pour les personnels titulaires que pour les personnels contractuels.

Nous espérons que ce souci n'est que d'ordre technique. Si ça ne l'était pas et que cette situation est régulière, je vous prie de bien vouloir nous fournir le texte qui justifierait cela.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir, Monsieur le Recteur, mes meilleures salutations syndicales

Toulon, le 28 avril 2020

Olivier GERARD

Secrétaire académique de la CGT Educ'Action de Nice

CC : Monsieur le Secrétaire Général d'Académie